



BONNES PRATIQUES À ADOPTER

S'ils restent sur les chemins existants et limitent la cueillette de plantes, les randonneurs portent peu atteinte à la nature.

- Je respecte les sentiers sans couper les virages,
- Je ne cueille pas de plantes, je ne prélève pas d'animaux. Je préfère l'observation à distance de la faune sauvage,
- J'évite la construction de cairn, de nombreux animaux vivent sous les pierres,
- J'évite tout bruit inutile (cri, musique...) en particulier à l'aube et au crépuscule, moment où les animaux réalisent une part importante de leur activité vitale (nourrissage...),
- Je tiens mon chien en laisse, ou je ne l'emmène pas dans certains espaces naturels, pour déranger le moins possible les animaux,
- Pour mes besoins naturels, je m'écarte du passage et je dissimule le papier hygiénique. J'évite les points d'eau, les dunes et les pelouses littorales (risque de pollution de l'eau ou d'enrichissement du sol),
- Je ramène mes déchets avec moi, même ceux considérés comme biodégradables. Certains déchets organiques mettent plusieurs mois avant de disparaître complètement et enrichissent le sol.

CONTACTS

• Lorient Agglomération Pôle aménagement, environnement et transports
Direction environnement et développement durable
BP 20 001
56314 Lorient Cedex

Contact : 02 97 02 30 45

Crédits photographiques : F. Galivel, M. Jamoneau, S. Cuisset, O. Doré, J. Prunier

Pour toutes questions ou remarques :

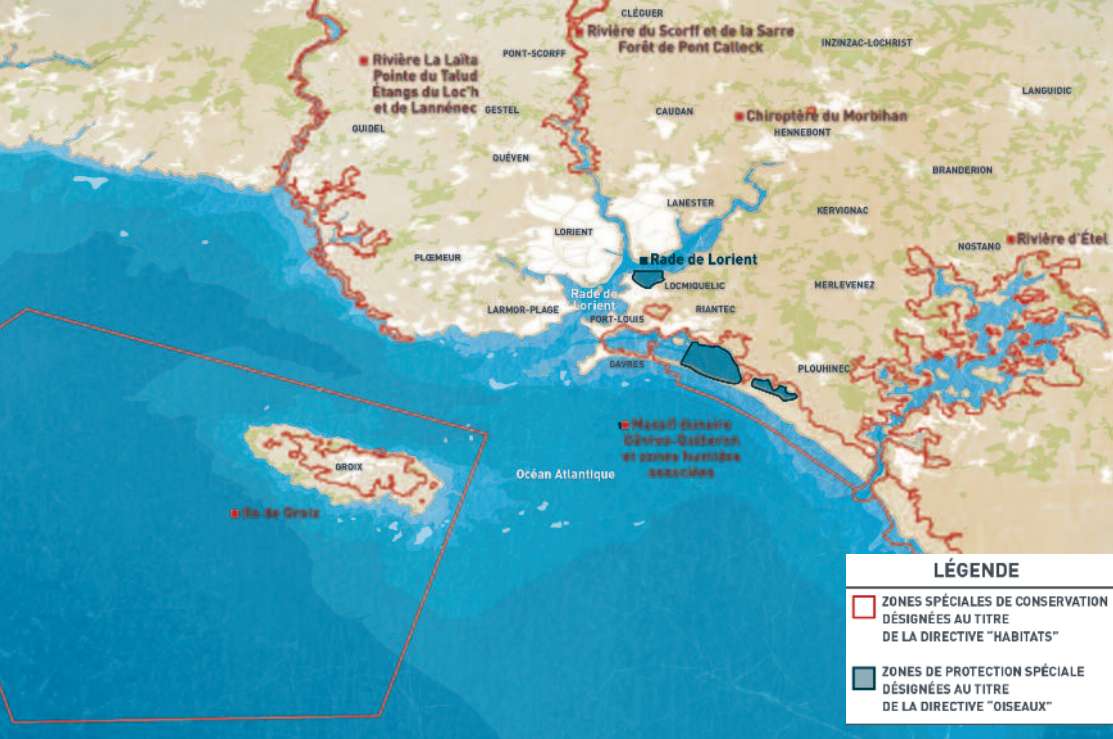
- Pour les sites Natura 2000, "Rivière Laïta, Pointe du Talud, étangs du Loc'h et de Lannédec", "Rade de Lorient" et "Île de Groix", assistante d'opération Natura 2000 de Lorient Agglomération : 02 97 02 30 41 capl@agglo-lorient.fr
- Pour le site Natura 2000, "Rivière du Scorff et de la Sarre, forêt de Pont Calleck", Syndicat Mixte du Bassin du Scorff : 02 97 32 50 34

- Pour le site Natura 2000, "Massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées" Syndicat Mixte Grand Site Dunaire Gâvres-Quiberon : 02 97 55 50 89 lifegavresquiberon.coordonateur@orange.fr

- Pour le site Natura 2000 "Ria d'Étel", Syndicat Mixte de la Ria d'Étel : 02 97 55 24 48 natura2000@ria-etel.com



GUIDE DES BONNES PRATIQUES RANDONNÉE PÉDESTRE



Les espaces naturels qui nous entourent sont sollicités de plus en plus par les différentes activités de loisirs. Pour nous permettre de pratiquer encore longtemps ces activités sans participer à la dégradation des milieux naturels et à la diminution de la biodiversité,



→ « Je reste sur les chemins plutôt que de marcher sur l'herbe pour ne pas risquer de piétiner les espèces végétales et animales »

il est important d'adopter une pratique respectueuse de l'environnement et des autres usagers.

Ce document est donc destiné à tous les pratiquants de randonnée pédestre.



→ « Je tiens mon chien en laisse durant les balades, sinon il risque de déranger ! »

LES ENJEUX NATURA 2000

Natura 2000 : un outil réglementaire européen

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté et la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Natura 2000 concilie la préservation de la nature et les activités humaines, dans une logique de développement durable.

Les chiffres clés de Natura 2000

→ 774 habitats naturels recensés dans les "cahiers d'habitat" à l'échelle française

→ 274 espèces d'oiseaux, 83 autres espèces animales

Deux directives européennes comme base réglementaire

- la directive « Oiseaux » de 1979 : objectif de conservation des oiseaux sauvages,
- La directive « Habitats » de 1992 : objectif de conservation de la faune, de la flore et des milieux naturels.

Plus d'infos sur Natura 2000

- Natura 2000 en Europe : 27 000 sites - 18 % du territoire de l'UE.
- Natura 2000 en France : 1 753 sites - 12,55 % de surface terrestre.
- Natura 2000 en mer : 207 sites marins.

QUELS IMPACTS A MON ACTIVITÉ DE RANDONNÉE ?

Détérioration de la végétation

Le passage répété des promeneurs hors des sentiers entraîne une destruction des espèces végétales par piétinement et augmente l'érosion des sols. Certains milieux, comme les dunes littorales, les falaises ou les milieux humides, sont plus sensibles que d'autres. Les prélèvements de végétaux peuvent affaiblir certaines espèces menacées d'extinction ou protégées. Capturez-les grâce à un appareil photo, vous ne risquez pas d'être dans l'illégalité !

Dérangement de la faune

La faune est très sensible au bruit occasionné dans la nature. Toute émission sonore peut provoquer la

fuite d'un animal et par conséquent engendrer une dépense énergétique supplémentaire, un risque d'échec de reproduction et une augmentation du risque de prédation (de l'adulte, des jeunes ou des œufs). Les animaux domestiques non maîtrisés peuvent également provoquer la fuite de l'animal ou même le pourchasser.

Abandon de déchets

Il peut s'agir d'un mouchoir en papier, d'une canette ou d'une bouteille jeté lors d'une ballade. Tous ces déchets entraînent une pollution de l'eau et des sols et ne sont pas sans conséquences pour la faune, la flore mais également pour l'Homme.